

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE
LA REGION DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
11 octobre 2023

PUBLIE LE :

23 OCT. 2023

Délibération n°231011-2 : Autorisation de recrutement de vacataires

L'an deux mille vingt-trois, le onze octobre à vingt heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le quatre octobre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 11 OCTOBRE 2023

PRESENTS

| | |
|-----------------------|---|
| CHAMBOURCY | Marie-Pascale TUVI, DELEGUE TITULAIRE |
| L'ETANG-LA-VILLE | Claude CABOCEL, DELEGUE TITULAIRE |
| LE PECQ | Raphaël DOAN, DELEGUE TITULAIRE Véronique BESSE, DELEGUE TITULAIRE |
| LE PORT-MARLY | Rodolphe SOUCARET, DELEGUE TITULAIRE |
| LOUVECIENNES | Christian PERSIAUX, DELEGUE TITULAIRE Isabelle DE TONQUEDEC, DELEGUE TITULAIRE |
| MAREIL-MARLY | Jean-Bernard BISSON, DELEGUE TITULAIRE Gilles MORINI, DELEGUE SUPPLEANT |
| MARLY-LE-ROI | Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE Jean-Luc GAGNIERE, DELEGUE TITULAIRE |
| SAINT-GERMAIN-EN-LAYE | Arnaud PERICARD, PRESIDENT Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE |

ABSENTS EXCUSES

| | |
|-----------------------|---|
| CHAMBOURCY | François ALZINA, DELEGUE TITULAIRE Bernard FERRU, DELEGUE SUPPLEANT |
| L'ETANG-LA-VILLE | Jean-Jacques LACHETEAU, DELEGUE TITULAIRE Stéphane POUILLARD, DELEGUE SUPPLEANT Olivia FOUCAUD-ROYER, DELEGUEE SUPPLEANTE |
| LE PECQ | Luc BESSETTES, DELEGUE SUPPLEANT Pascal SIMONNET, DELEGUE SUPPLEANT |
| LE PORT-MARLY | Nicole GAUTIER, DELEGUE SUPPLEANT Romaric LENOIR, DELEGUE SUPPLEANT |
| LOUVECIENNES | Christine MERCURI, DELEGUEE SUPPLEANTE |
| MAREIL-MARLY | Laurence ROUSSEAU, DELEGUEE TITULAIRE |
| MARLY-LE-ROI | Carlos MONTES, DELEGUE SUPPLEANT |
| SAINT-GERMAIN-EN-LAYE | Christine GOTTI, DELEGUEE SUPPLEANTE |

Communes non représentées : Néant

Assistaient à la séance

Monsieur Mehdi BOUCHEMMAMA, Responsable du SIA

Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

| | | |
|---------------------------------------|---|-----------|
| Nombre de communes | : | 8 |
| QUORUM | : | 9 |
| Délégués présents | : | 13 |
| Pouvoirs | : | / |
| Délégués comptant pour le vote | : | 13 |

OBJET : AUTORISATION DE RECRUTEMENT DE VACATAIRES

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code Général de la Fonction Publique Territoriale ;

CONSIDERANT la possibilité pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics de recruter des vacataires, dans les conditions cumulatives suivantes :

- recrutement pour exécuter un acte déterminé,
- recrutement discontinu dans le temps et répondant à un besoin ponctuel de l'établissement public,
- rémunération attachée à l'acte.

CONSIDERANT le départ en retraite de l'agent de la Ville de Saint Germain en Laye en charge du fonctionnement de la salle multimédia, lieu de tenue des comités du SIARSGL.

CONSIDERANT, en conséquence, la nécessité d'avoir recours à des personnels vacataires pour les besoins suivants :

- *Assurer le fonctionnement de la régie son, lumière et projection de la salle multimédia de l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye ;*

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications du Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

DECIDE d'autoriser le Président à recruter des vacataires pour les missions ci-dessus énumérées,

DECIDE de fixer la rémunération horaire de chaque acte au taux de 1,1 fois le SMIC horaire brut en vigueur.

INDIQUE que les crédits budgétaires permettant la rémunération de l'agent seront inscrits au chapitre 012 du budget 2023.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **23 OCT. 2023**

Transmis en préfecture et affiché le **23 OCT. 2023**

Marie-Pascale TUVI
Secrétaire de séance

Pour Extrait Conforme

Arnaud BERICARD
Président du Syndicat Intercommunal